



Fosses
Roissy Pays de France
Kampti

1999-2019 20 ANS DE COOPÉRATION

Évolution de deux territoires
dans une logique
d'échanges et de partage



Fosses
Roissy Pays de France
Kampti

1999-2019
20 ANS DE COOPÉRATION

Évolution de deux territoires
dans une logique
d'échanges et de partage

Avant-propos

À l'heure de la mondialisation et des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités locales françaises, la coopération décentralisée se retrouve au cœur de nombreux débats citoyens. Un programme de coopération entre des territoires, comme le Programme de Développement Local (PDL) de Kampti est-il vraiment utile et pertinent ? Alors qu'il y a déjà tant à faire dans les collectivités du Nord, confrontées au chômage, aux difficultés d'accès au logement et à la relégation sociale de certaines populations, n'y-a-t-il pas d'autres priorités pour les politiques publiques locales que de promouvoir un programme de développement et de coopération avec une commune du Sud au Burkina Faso ? Pourquoi s'engager dans un programme de coopération ? De par les bénéfices qu'elles peuvent en retirer, le PDL établit un lien de réciprocité entre les territoires de Kampti, de Fosses et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Il permet ainsi de partager des compétences communes en matière de décentralisation, de valorisation économique des territoires, de gestion de l'environ-

nement, d'animation de la démocratie locale ; d'échanger des expériences, des savoir-faire et d'appuyer les territoires du nord et du sud dans leur développement ; de s'enrichir mutuellement en matière de pratiques culturelles, de modes de pensée et manières de vivre ; de renforcer les valeurs de citoyenneté internationale et de démocratie locale. Un programme de coopération tel que le PDL permet également aux services qui administrent les territoires de questionner leurs fonctionnements et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Il constitue un « effet miroir » pour repenser les pratiques des uns et des autres. Ainsi, l'expérimentation dans le cadre du PDL de Kampti de pratiques de concertation locale (telle que la tenue des conseils villageois de développement) ou le recours à des relais locaux pour expliquer les stratégies déployées (rédacteurs locaux ou femmes ressources) ont amené la commune de Fosses à questionner ses propres pratiques de concertation et à développer de nouveaux outils et instances en ce domaine au cours des dernières décennies.

Par ailleurs, le développement de liens de coopération entre territoires et la mise en œuvre du PDL a permis l'évolution des pratiques administratives en décloisonnant les services et en construisant des collaborations entre collectivités (à l'image de Roissy Pays de France et de la ville de Fosses) ou entre mondes publics et privés, le travail avec des ministères (tel que le Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères, premier partenaire du PDL depuis le début de l'intervention). À l'image d'autres programmes de coopération internationale, le PDL est transversal à différentes politiques publiques et construit des collaborations entre directions et divers services. Du point de vue économique, un programme de coopération est un gage de valorisation et de rayonnement du territoire. En participant à des projets internationaux, l'écosystème local valorise son savoir-faire et démontre ainsi ses compétences techniques. L'action internationale participe à l'élargissement des limites des territoires. Au-delà de leurs frontières administratives, les

territoires sont aussi vus comme des lieux d'échanges et d'interdépendances entre des partenaires. Porteuse de démarches d'éducation à la citoyenneté mondiale, la coopération contribue avant tout à changer les mentalités et à encourager des comportements éthiques : penser plus globalement, dans une logique de responsabilité vis-à-vis de la durabilité. Inscrire nos territoires dans un programme de coopération a ainsi un réel impact. Nous sommes invités à aller au-delà des représentations hâtives, à nous intéresser à l'actualité internationale, à comprendre les interrelations entre les territoires et à nous engager au quotidien. Grâce au PDL, la France - pour les habitants de Kampti -, le Burkina Faso - pour les habitants de Fosses et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France -, ont une existence qui dépasse le prisme des représentations et des médias : ces territoires sont désormais incarnés par la capacité d'initiative de ses habitants, la créativité de ses entrepreneurs et entrepreneuses, leur ouverture sur le monde et leur désir d'aller de l'avant.

Patrick Renaud
Président de la Communauté
d'Agglomération
Roissy Pays de France

Alain Pigot
Conseiller communautaire
Roissy Pays de France
délégué à la Coopération
décentralisée

Pierre Barros
Maire de Fosses

Florence Leber
Adjointe au Maire de Fosses
en charge de la Coopération
internationale

Sié Jean de la Croix Pooda
Maire de Kampti

Sié Pallé
Premier adjoint au Maire
de Kampti

Histoire d'une coopération

Du jumelage à une coopération réciproque

ANNÉE 1999 AUX ORIGINES DU PDL, DES LIENS D'AMITIÉ	12
2004 à 2007 EXPÉRIMENTATION DU PREMIER PDL	23
LES AXES D'INTERVENTION DU PDL	31
L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE KAMPTI	31
L'AGRICULTURE, LE MARAÎCHAGE ET L'ÉLEVAGE	41
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE	46
FUMURE ET COMPOSTAGE	46
LE PDL, SOUTIEN DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ : ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS	53

De 2008 à 2018

ANNÉES 2008 - 2012 LA CONSOLIDATION DE LA COOPÉRATION	59
ANNÉES 2013 - 2016 LA MONTÉE EN ÉCHELLE DU PDL	60

De multiples acteurs au service de la mise en œuvre du PDL

LES FINANCEURS	70
LE RÔLE PRÉPONDERANT DE LA VILLE DE FOSSES	72
L'OPÉRATEUR	78
LES COMITÉS DE JUMELAGE DE FOSSES ET DE KAMPTI	82
LES CONSEILS VILLAGEOIS DE DÉVELOPPEMENT	92
LES RÉDACTEURS LOCAUX	92
LES FEMMES RESSOURCES	95
LES PORTEURS DE PROJETS	98

Perspectives d'évolution

2018 et au-delà Pour une énergie renouvelée

L'ÉVALUATION DES PDL	107
VERS LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	108
LES DÉLÉGATIONS	111
LES PERSPECTIVES	111

Glossaire

AFVP
Association Française
des Volontaires du Progrès,
devenue France Volontaire

AGR
Activités Génératrices
de Revenus

CARPF
Communauté d'Agglomération
Roissy Pays de France

CJFK
Comité de Jumelage
Fosses-Kampti

CCJK
Comité Communal
de Jumelage à Kampti

CVD
Conseil Villageois
de Développement

MAEDI
Ministère des Affaires Étrangères
et du Développement International

MEAE
Ministère de l'Europe
et des Affaires Étrangères

ONG
Organisations
Non Gouvernementales

PDL
Programme
de Développement Local

A person is riding a bicycle on a paved path that curves through a field of tall, golden-brown grass. The scene is bathed in a strong yellow light, creating a warm, monochromatic atmosphere. In the background, there are several trees and a clear sky. The overall mood is peaceful and serene.

Histoire d'une coopération



26 juin
Signature
du protocole
de jumelage
et de coopération

Janvier
Début du 1^{er} PDL

Décembre
Évaluation
interne du PDL

Octobre
Bilan du 1^{er} PDL



2013
Entrée de
la CARPF
dans le projet
de coopération

17 novembre
Début de
la transition
+ délégations
spéciales



17 septembre
Tentative de
coup d'Etat

1^{er} décembre
Élection
du président
Roch Kaboré

1 ^{er} PDL			2 ^e PDL		3 ^e PDL		4 ^e PDL		5 ^e PDL			6 ^e PDL							
1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018

2004 : 13 villages historiques

- BANTARA
- DINKABRA
- GBALARA
- GBANGBANKORA
- GUIRINA
- HOULMANA
- KAMPTI CENTRE
- KOUNKOUNA
- KOUEKOUERA
- POLTIONAO
- SETONDUO
- SOROMBORA
- YOLONHIRA

Juillet
Étude diagnostic
pour le jumelage

Avril
1^{re} élection
municipale

Décembre
Création
des conseils
villageois



**2009 - 2010 :
13 villages historiques
+ 10 nouveaux
villages :**

- BOUSSOURA
- DANAMIARA
- GALGOULI
- IRINAO
- LOGOLONA
- NIAMINA
- OUATIONAO
- TIOPANAO
- TIOSERA
- TOHEVARA

Décembre
2^e élection
municipale

**2013 :
13 nouveaux villages
remplacent les
13 villages historiques**

- PONIRO
- KOMPI
- LATARA
- LERMITERA
- BAGNIRIDOUO
- TOBROURA
- BODANA
- OLKORO
- SAKALAO
- GBONKOLOU
- MOULERA
- OUADARADOUO
- KONGARA

Mai
3^e élection
municipale

28 octobre
Souèvement
populaire

31 octobre
Démission
du président
Blaise Compaoré

Histoire d'une coopération

Du jumelage à une coopération réciproque

Si l'on vous dit jumelage, à quoi pensez-vous ? L'accueil d'un correspondant étranger, un voyage scolaire, une soirée thématique, une rencontre sportive, un stand étranger dans une foire internationale ou une association de quartier ? Le mot jumelage évoque l'échange, le rapprochement entre deux territoires et la découverte mutuelle de leurs habitants.

En 2019, nous célébrons les 20 ans de jumelage et de coopération entre les territoires de la commune de Fosses – en France et de la commune de Kampti – au Burkina Faso. Grâce à l'implication de nombreux acteurs des deux territoires, ce jumelage s'est concrétisé au fil des ans par de multiples actions dans divers domaines : scolaire, artistique, sportif, économique... Cependant, ce mouvement ne s'est pas limité à forger des liens d'amitié et de compréhension, il s'est engagé fermement dans la production de résultats concrets et sur un développement local, réciproque et à long terme.

Cette volonté, portée et prônée par les élus et techniciens des deux territoires, s'est concrétisée dans la mise en œuvre d'un programme de coopération décentralisée : le Programme de Développement Local. En parallèle, la coopération est portée par les deux comités de jumelage, créés sous l'impulsion des municipalités, pour faire en sorte que la coopération institutionnelle soit accompagnée du développement de liens de solidarité entre les populations des deux territoires.

ANNÉE 1999 : AUX ORIGINES DU PDL, DES LIENS D'AMITIÉ

L'histoire du PDL prend racine dans une relation humaine, développée au cours des années 1990 entre les élus de la commune de Fosses, les membres du comité de jumelage de Fosses et les représentants du département de Kampti. Cette amitié se concrétise le **26 juin 1999** par la signature d'un protocole de jumelage et de coopération dont l'un des principaux objectifs est la contribution au processus de développement du département de Kampti.

L'identification des axes prioritaires et des actions de coopération à mettre en œuvre, ainsi que la définition des instances de pilotage du programme en devenir, conduisent à la réalisation d'une étude de diagnostic en **juillet 2000**.

Plusieurs projets sont alors proposés dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage et des activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes. D'un autre côté, le jumelage se précise avec l'implication d'un maximum de citoyens et citoyennes dans cette initiative de rapprochement entre les deux territoires. Des rencontres avec les milieux scolaire et associatif sont mises en place afin d'alimenter cette dynamique nouvelle.

Pour Fosses et Kampti, ce jumelage est un peu exceptionnel : il s'agit d'initier une coopération régulière et sur le long terme, basée sur l'échange, l'apprentissage et la solidarité mutuelle.





LAMINE SOULAMA

Préfet du département de Kampti en 2004 au moment de la signature du 1^{er} PDL

L'histoire du jumelage de Kampti commence par cette conversation un matin au téléphone :

- Bonjour monsieur le Préfet, c'est Pooda Sié Jean de la Croix, j'appelle de Ouagadougou ;
- Bonjour Monsieur Pooda ;
- J'ai une bonne nouvelle pour toi ;
- Oui, j'écoute ;
- J'ai pu avoir une ville française pour nouer une amitié avec la commune de Kampti ;
- Quelle ville de France ?
- Fosses, à quelques encablures de Tremblay, la ville jumelée à Loropéni.

Nous étions en 1999. Aussitôt après cet appel téléphonique, mon devoir était d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de la concrétisation de cette relation d'amitié, bien sûr avec la facilitation de monsieur Pooda. À l'époque, les missions du conseil municipal étaient assurées par une délégation spéciale, avec à sa tête le Préfet du département. Alors, j'ai convoqué rapidement une session extraordinaire de la délégation spéciale. L'organe décisionnel de la collectivité devait se prononcer avant toute action. Après les membres de la délégation spéciale, c'est l'ensemble des délégués administratifs des villages et des secteurs qui ont été informés de cette future relation avec la ville de Fosses. C'est donc fort du soutien de l'organe délibératif et des représentants des populations que les premiers contacts ont été noués avec les amis de Fosses. Deux mois plus tard, toujours avec la complicité de monsieur Pooda Sié Jean de la Croix et de monsieur



Christian Darceaux du comité de jumelage de Loropéni-Tremblay, les populations de Kampti recevaient dans l'allégresse, la toute première mission de Fosses, conduite par le maire Alain Lacombe. Cette visite a permis aux membres de la délégation française de découvrir la commune de Kampti sous toutes ses facettes. Le programme que nous avons conçu n'a pas été de tout repos pour nos amis mais a été fort enrichissant. On peut citer entre autres :

- visites des autorités administratives, coutumières et religieuses ;
 - sorties dans les écoles de la ville de Kampti et au centre médical ;
 - sorties dans quelques villages de la commune ;
 - visites de sites touristiques dans la commune de Kampti et de Loropéni.
- Le séjour des amis de Fosses a aussi été ponctué de séances de travail. C'est au cours de ces travaux qu'il a été décidé de formaliser l'amitié Kampti-Fosses par une convention de jumelage. J'ai été invité avec le maire de Fosses à asseoir chacun dans sa commune, une structure de jumelage.

C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de présider le tout premier comité de jumelage de Kampti. C'est dans la joie et l'allégresse qu'a pris fin le séjour de nos amis français. Six mois après la visite de la délégation de Fosses à Kampti, tout était prêt pour la signature de la convention du jumelage aller. Et pour cela, c'est la ville de Fosses qui a été retenue pour la cérémonie de célébration de cette amitié naissante. C'est tout naturellement que des membres du comité de jumelage de Kampti ont été invités à Fosses pour la circonstance. La cérémonie riche en couleurs a connu la présence de nombreuses personnalités de la ville de Fosses et Tremblay. Deux représentants de l'ambassade du Burkina Faso en France ont aussi été témoins de cet heureux événement. De retour au Burkina Faso, il fallait

s'atteler à organiser le jumelage retour. C'est toute la commune de Kampti qui s'est mobilisée pour la circonstance ; c'était au cours de l'année 2000. Une forte délégation française venue de Fosses et conduite par le maire Alain Lacombe a assisté à la cérémonie. En signant le document final de jumelage c'est le sort de deux peuples qui venait ainsi d'être scellé. La suite, on la connaît ; c'est une étude diagnostic des potentialités et des contraintes de la commune de Kampti qui a été diligentée avec l'appui financier de nos amis. C'est aussi un ensemble de projets de développement réalisés dans le cadre de ce jumelage fructueux. Ma conviction en quittant Kampti en 2001 pour la ville de Dori dans le Sahel, est que cette initiative de monsieur Pooda Sié Jean de la Croix que j'ai accompagné permette à la commune de Kampti de s'ouvrir au monde extérieur, mais aussi d'amorcer véritablement son décollage économique. Ma joie aussi, c'est de constater effectivement que ce bébé, que nous avons mis au monde, a grandi ; il a vingt ans ; c'est un âge de maturité certes, mais c'est aussi un âge sensible, d'incertitudes qui mérite l'attention et l'accompagnement de tous. Tel un couple, le jumelage entre Kampti et Fosses a besoin d'être tous les jours entretenu et renforcé. La célébration de cet anniversaire participe de cette volonté. C'est pourquoi je suis heureux, optimiste et tranquille de constater que celui qui a été à l'origine de ce mariage préside aujourd'hui aux destinées de la commune de Kampti. Le maire Pooda Sié Jean de la Croix, saura j'en suis sûr donner ce souffle nouveau qui permettrait aux communautés d'aller de l'avant dans leur quête de mieux s'épanouir, dans leur quête de mieux-être. Pour réaliser ce vœu j'en appelle à une conscience collective et à une solidarité sans faille.



DON DU JUMELAGE
FOSSES-KAMPTI



COMMUNE DE KAMPTI



SIÉ JEAN DE LA CROIX POODA
Maire de Kampti, initiateur du jumelage-coopération entre le département de Kampti et la commune de Fosses

L'initiateur du jumelage-coopération entre le département de Kampti et la commune de Fosses est monsieur Sié Jean de la Croix Pooda actuel maire de la commune Kampti. En 1990, alors qu'il était secrétaire général de la ville de Ouagadougou jumelée avec la ville de Loudun et secrétaire général du comité national de jumelage, il a fait la connaissance de certains responsables du jumelage Tremblay - Loropéni dont monsieur Christian Darceaux, Deuxième adjoint au Maire de Tremblay et de Anne Delacquis, cadre en service à la mairie de Tremblay, de monsieur Pierre-Yves Livolant et de son épouse Myriam. En 1991, alors qu'il effectuait un stage pratique à Angers dans le cadre de ses études à l'Institut International d'Administration Publique de Paris (IIAPP), il a été invité à l'installation de la nouvelle équipe de Tremblay que conduisait monsieur François Asensi, Député-maire. Au cours de la cérémonie, dans sa prise de parole pour féliciter la nouvelle équipe, monsieur Pooda en a profité pour faire un plaidoyer pour trouver une ville non loin de Tremblay pour se jumeler avec Kampti qui est seulement à 20 kilomètres de Loropéni. Son père qui est né dans le département de Kampti a migré à Loropéni. C'est de là que monsieur Pooda, qui est né à Gbalara dans le département de Kampti, a rejoint l'école de la mission catholique pour ses études primaires avant de s'installer dans son village natal. Il se considère donc appartenir aux deux départements. Son jeune frère réside à Loropéni où a été enterré leur père.

Monsieur le Député-maire dans sa réponse lui a donné l'assurance de son engagement à poursuivre la coopération avec Loropéni et à rechercher un partenaire pour Kampti. Une cassette vidéo de cette cérémonie lui a été remise.

Après la sortie de l'Institut, monsieur Pooda a séjourné un mois à Tremblay sur invitation de la municipalité où avec les couples Darceaux et Livolant, ils ont entamé des discussions avec des élus de Mitry en vue du jumelage. Devant rentrer au pays, il a laissé le soin à ses amis de poursuivre la recherche d'un partenaire autour de Tremblay. Lorsque les élus de la ville de Fosses ont marqué leur intérêt de conclure un jumelage avec Kampti, il été informé par les amis.

Monsieur Pooda a donc saisi monsieur Da Sansan Jean-Baptiste, Président de l'Association de Manku-Duo pour porter le projet et monsieur Lamine Soulama, Préfet, Président de la délégation spéciale de Kampti et d'office Président du comité de jumelage, pour engager la procédure de formalisation avec la municipalité de Fosses. Après quelques échanges de correspondances, monsieur le maire, Alain Lacombe s'est engagé pour le partenariat et a effectué une visite de prise de contacts à Kampti avec une délégation dont Anne Delacquis, désormais secrétaire générale de la ville de Fosses et qui a certainement contribué à l'aboutissement du projet. Le processus étant engagé, un comité de jumelage a été mis en place avec comme président,



le Préfet qui, pour obéir aux directives ministérielles (les préfets n'étaient plus d'office membres des comités de jumelage) en a cédé la présidence à monsieur Kambou Tiltora Dominique en sa qualité de doyen ; monsieur Da Sansan Jean-Baptiste en était le Vice-Président et Sié Jean de la Croix Pooda, Commissaire aux relations extérieures. C'est ce trio avec le Préfet Soulama qui a œuvré avec les partenaires de Fosses, à la concrétisation du jumelage-coopération. À la fin du mandat de Kambou Dominique, Da Sansan Jean-Baptiste en est devenu le Président. Da San Léopold lui a succédé et Sib Bébè a succédé à Da San Léopold. L'actuel Président est Hien Naba Modeste. En accord avec les autorités de la ville de Fosses, il a été mis en place un Programme de Développement Local après une étude diagnostic conduite par le cabinet de monsieur Salia Sanon. L'organisation et le fonctionnement a été confié à l'Association des Volontaires Français avant le recrutement du cabinet Poda Jr. De 2004 à 2018, 6 PDL ont été opérationnalisés.



ALAIN LACOMBE
Maire de Fosses de 1983 à 2007

Ce que je retiens, au-delà des projets très concrets réalisés en commun, c'est cette formidable qualité des relations humaines qui se sont nouées durablement entre Kampti et Fosses maintenant élargies à l'ensemble de la nouvelle agglomération. Au fond, cela est bien l'objet du jumelage-coopération de contribuer, de manière réciproque, à faire vivre la question du vivre ensemble, du local au global, à un moment où la mondialisation est plutôt perçue comme la mise en concurrence des individus et des territoires, ce qui génère trop souvent la peur et le rejet de l'autre qu'on ne connaît pas. Le jumelage-coopération permet justement de prendre conscience que le monde est solidaire, au sens de la définition du dictionnaire : "solidaire : qui est ou s'estime lié à quelqu'un d'autre, ou à un groupe, par une responsabilité commune." L'urgence climatique montre bien que le monde est solidaire, qu'on le veuille ou non. Oui nous avons pris avec nos amis de Kampti la responsabilité de ne pas laisser aux seuls États le monopole de la prise en compte de cette solidarité entre les peuples en tissant des liens citoyens humainement enrichissants, et positifs pour la qualité de nos vies, là-bas et ici. Et je suis très heureux de voir que les deux comités de jumelage et les deux communes, pour Fosses avec l'agglomération, poursuivent et développent cette coopération en associant pleinement les habitants.

Permettez-moi de terminer en faisant un salut amical à Sié Jean de la Croix Pooda devenu maire de Kampti, il fut notre premier interlocuteur et, avec Jean-Baptiste Da Sansan, ils ont été au cœur de la construction de cette efficace amitié développée entre Kampti et Fosses.



PIERRE ET LILIAN COBO
Membres du Comité de Jumelage
Fosses-Kampti, Fosses

Mieux se connaître pour mieux se comprendre et mieux s'entraider entre populations du Nord et du Sud. Voilà ce qui m'a motivée à rejoindre le Comité de Jumelage Fosses-Kampti dès sa réunion de création. J'étais convaincue que nous avions à donner et à recevoir du précieux les uns des autres. Je m'y suis investie pleinement pendant 10 ans. Pierre Cobo, mon mari, a repris le flambeau depuis. Je chéris le chemin de co-construction et de co-apprentissage parcouru ensemble, le fait de nous être lancés à l'essai-erreur, d'avoir osé montrer nos émotions, nos doutes, nos questionnements, notre impuissance et frustration aussi parfois, au Nord comme au Sud. Les liens forts noués avec nos amis Kampté ont une place spéciale dans nos cœurs. Ainsi que cette phrase, prononcée en 2009, à l'Espace Germinal, par mon homologue André Ollou Hien, responsable de la communication au Comité de Jumelage Local de Kampti : "Je rêve du jour où nous n'aurons plus besoin de vous demander de l'argent, de tendre la main". Nous continuerons à œuvrer dans ce sens avec notre jumelle car nous avons toutes et tous le même rêve, conscients que nous sommes de notre interdépendance et le fait que nous sommes tous UN!



2004 à 2007 : EXPÉRIMENTATION DU PREMIER PDL

Le premier PDL démarre en **janvier 2004** avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères français, pour une durée de trois ans, par la signature de la première convention de partenariat entre la ville de Fosses, le département de Kampti, le comité local de jumelage de Kampti, le comité de jumelage de Fosses et l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP devenu aujourd'hui « France Volontaire »).

Le programme s'organise autour de trois objectifs reposant sur de multiples activités de développement économique et social. Les principaux domaines d'interventions sont l'agriculture, l'élevage et l'environnement. Les activités sont déployées auprès de bénéficiaires provenant de 13 villages du département de Kampti qui composent la première zone d'intervention du PDL. En parallèle du PDL, les communes et les comités de jumelage de Fosses et de Kampti développent également des activités de sensibilisation et d'échanges entre les habitants des deux territoires, perpétuant ainsi les liens d'amitié au cœur du projet de coopération.

C'est une période d'expérimentation, le PDL cherche ses marques, enregistre des réussites mais aussi des échecs. Les équipes de mise en œuvre apprennent, corrigent, expérimentent à nouveau... Le contexte politique évolue également au Burkina Faso : avec les nouvelles lois de décentralisation, Kampti devient une commune en **avril 2006**. Il s'agit dès lors pour le PDL d'accompagner la jeune commune dans les premiers pas de sa libre administration. Une nouvelle étape d'expérimentation et de nouveaux horizons s'ouvrent alors pour l'ensemble des acteurs du PDL. Cette période d'apprentissage et de recherche se clôture par une étude d'évaluation en **décembre 2007** dont les conclusions vont poser les bases du PDL pour les années suivantes.



Ecole de l'amitié

FOSSES/KAMPTI

Délégation de Fosses à Kampti en 2007



Délégation de Roissy Pays
de France / Fosses à Kampti en 2006



YAYA FAYAMA

Secrétaire général de la Mairie de Kampti

L'appui institutionnel apporté par le PDL a permis de renforcer le dispositif institutionnel de la mairie par le renforcement des capacités des élus sur leurs rôles et attributions, le renforcement de la capacité opérationnelle du régisseur communal, et la formation de 2 agents des centres d'état civil secondaire de Galgouli et Guirina. Ces services de proximité, très importants, permettent aux habitants des villages reculés de se faire enregistrer en vue de l'établissement des actes d'état civil. L'appui institutionnel du PDL a permis à la mairie de renouveler les bureaux des Conseils Villageois de Développement qui sont l'émanation des catégories socio-professionnelles des 117 villages de la commune et qui constituent un facteur d'impulsion du développement participatif au niveau des villages. L'appui du PDL a également permis de doter la mairie d'ordinateurs portables et d'un modem de connexion internet. Outre cette dotation en outils informatiques, cet appui a été l'occasion d'acquérir des ouvrages et fournitures pour l'ouverture de la bibliothèque communale qui vient de bénéficier d'une clôture réalisée grâce au PDL. Dans le but d'encourager les apprenants à l'entrepreneuriat, le programme a doté le centre de formation professionnelle en matière d'œuvres indispensables au bon fonctionnement dudit centre.





LES AXES D'INTERVENTION DU PDL

Le PDL s'organise autour de différents axes reposant sur de multiples activités de développement économique et social. Les principaux domaines d'interventions sont l'appui institutionnel, l'agriculture, l'élevage et, spécifiquement à destination des femmes, les activités génératrices de revenus.

L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE KAMPTI

L'appui institutionnel a pour objectif d'accompagner la municipalité de Kampti dans le renforcement de ses services administratifs et propose des formations dans les différents domaines de compétences que doivent maîtriser les élus et agents de la commune.

Cet axe d'intervention du PDL a consisté à soutenir la mise en place de la commune issue des lois de décentralisation de 2006 par des aides matérielles et de l'ingénierie pour la mise en place de services aux publics. C'est le cas notamment du service de l'état civil qui permet d'ancrer la commune comme lieu de services à la population. L'accompagnement du PDL a permis de renforcer la capacité des élus et agents communaux en charge du service de l'état civil et mobiliser les citoyens sur les enjeux qui y sont liés.

EXEMPLES

- **La conduite de campagnes de sensibilisation des citoyens sur les enjeux de l'enregistrement des actes d'état civil.**
- **Le développement du système d'état civil étendu jusqu'au niveau villageois, permettant ainsi de rapprocher l'administration des citoyens.**
- **La formation des élus et agents communaux à la gestion de l'état civil.**





DOMAINES D'INTERVENTION DU PDI
AXES AGRICULTURE ET ÉLEVAGE
COMPARATIF DES SUBVENTIONS



3%

**INFRASTRUCTURES
D'ÉLEVAGE**



26%
CHARRUE



29%
MATÉRIEL DE MARAÎCHAGE



42%
BŒUFS DE TRAIT







L'AGRICULTURE, LE MARAÎCHAGE ET L'ÉLEVAGE

Dans le domaine agricole, les interventions consistent à apporter un soutien à travers des subventions et intègrent une dimension de protection de l'environnement avec la promotion de techniques agricoles respectueuses.

Les modes de production agricole ont été modernisés avec l'achat de bœufs de trait, de semences améliorées et de matériel, essentiellement des charrues pour la culture attelée. Le développement du maraîchage a été soutenu par l'achat de petit matériel et de semences. La culture attelée a été introduite à Kampti grâce au PDL par l'octroi de subventions pour l'achat de bœufs de trait et de charrues de labourage. Cette démarche a grandement contribué à la diffusion de cette pratique en l'appuyant par des formations proposées aux bénéficiaires. L'introduction de la culture attelée a également permis de développer des pratiques de mutualisation ou de prestation de service entre agriculteurs. Par effet de levier, certains agriculteurs ont également pu acheter d'autres bœufs et ainsi développer leur activité.

La promotion de l'élevage moderne a été soutenue par la construction de bâtiments d'élevage, l'achat d'animaux (porcs, moutons, chèvres, volailles) et de petit matériel. Au total, depuis le début de la première convention en 2004, le PDL a subventionné l'achat de 468 bœufs de trait, 290 charrues, 320 unités de matériel pour le maraîchage et 36 infrastructures d'élevage.

L'agriculture demeure le principal investissement avec 97% des subventions pour seulement 3% pour les infrastructures d'élevage.

Au sein des investissements dédiés à l'agriculture, la modernisation des modes de production agricole (achat de bœufs de trait et de matériel agricole) représente 68% des subventions, dominant ainsi les investissements dédiés au développement du maraîchage qui couvre 29% des subventions octroyées.



« Nous n'avions peu
ou pas d'expérience
de la culture attelée,
les formations mises
en place par le PDL
nous ont permis
de nous y préparer
et d'améliorer notre
efficacité. »



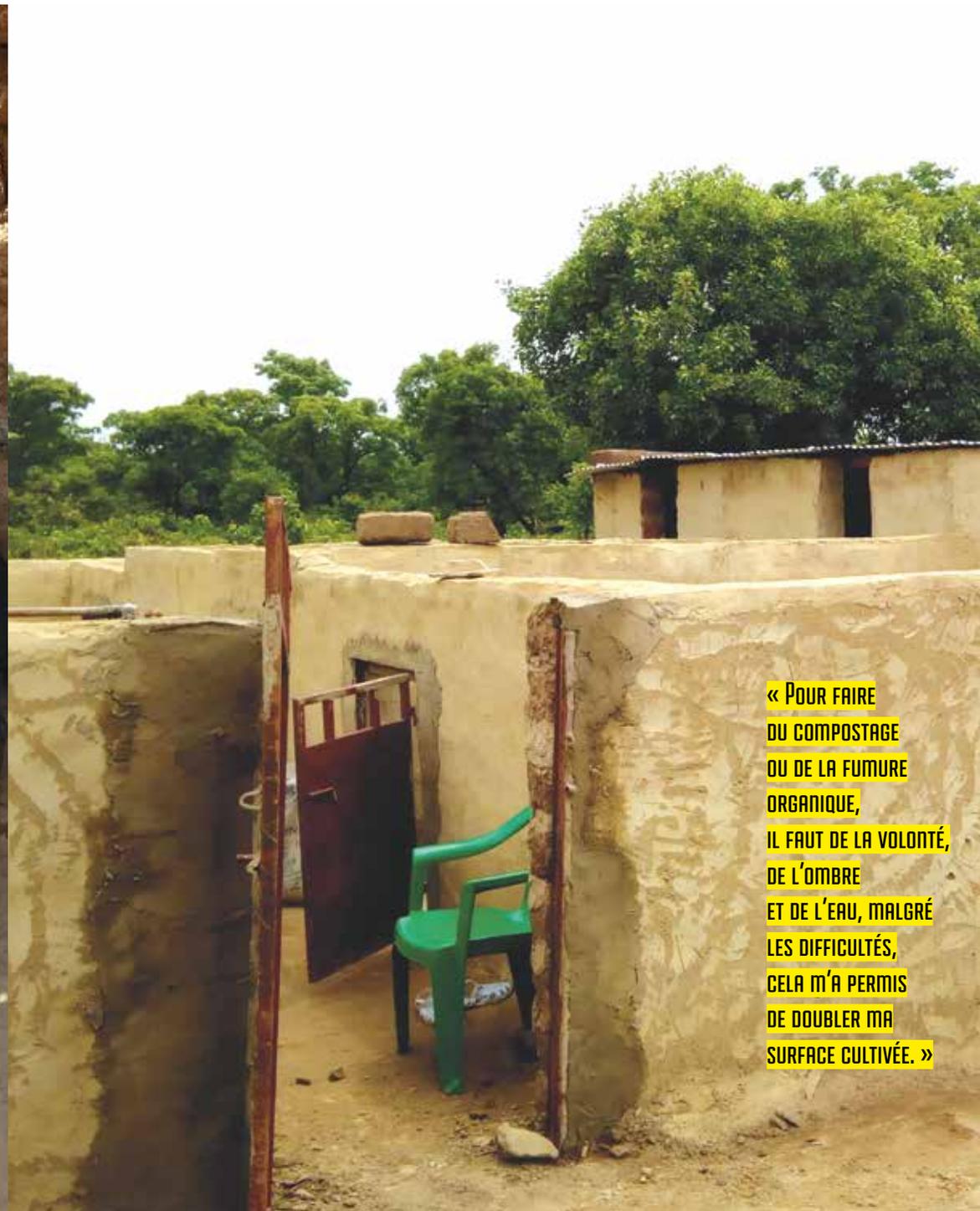
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le PDL a soutenu la construction de bâtiments d'élevage dans l'ensemble des villages bénéficiaires du programme. Ces constructions répondent à différents besoins : sanitaires afin de limiter la propagation des maladies, économiques visant à développer des élevages sources de revenus supérieurs et sociaux afin d'améliorer les conditions de travail des éleveurs.

De par leur taille modeste, ces infrastructures requièrent un entretien minimum adapté aux ressources des entrepreneurs et entrepreneuses propriétaires. Mis en commun, ils permettent l'émergence de logique coopérative afin d'augmenter les capacités de production et de réduire les coûts.

FUMURE ET COMPOSTAGE

Les producteurs font face à la baisse du rendement agricole dû à la dégradation de la fertilité des terres cultivables. Pour y remédier, le PDL appuie les agriculteurs avec la construction de fosses fumières via des subventions pour l'acquisition du matériel nécessaire et la participation à des formations en technique de compostage. Cette action du PDL est soutenue par une campagne de sensibilisation sur les effets bénéfiques de la fumure organique en remplacement de l'utilisation d'engrais chimique. En effet, si l'engrais chimique demande moins d'efforts et agit immédiatement, la fumure organique est une solution économique et améliore drastiquement la qualité de la production agricole, en plus de respecter l'environnement. Entre logique de court terme et développement durable, le PDL poursuit son travail de sensibilisation, de formation et d'équipement depuis le début de sa mise en œuvre.



**« POUR FAIRE
DU COMPOSTAGE
OU DE LA FUMURE
ORGANIQUE,
IL FAUT DE LA VOLONTÉ,
DE L'OMBRE
ET DE L'EAU, MALGRÉ
LES DIFFICULTÉS,
CELA M'A PERMIS
DE DOUBLER MA
SURFACE CULTIVÉE. »**







« J'ACHÈTE DU POISSON
À GAOUA QUE JE REVENDS.
L'AIDE M'A PERMIS
D'ACHETER DU POISSON
SÉCHÉ, UNE TABLE POUR
LA VENTE ET UNE BALANCE.
AVEC LE PRODUIT DES
VENTES J'AI ACHETÉ DE
L'ENGRAIS ET 2 MOUTONS
QUE J'AI FAIT VACCINER,
QUE J'ÉLÈVE
ET QUI ONT MIS BAS. »

**LE PDL, SOUTIEN
DE L'ENTREPREURIAT FÉMININ :
ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES
DE REVENUS**

Les femmes constituent l'essentiel des acteurs économiques de l'agriculture, de l'élevage, du petit commerce, de la transformation des produits agroalimentaires et de la production maraîchère. Mais cette présence massive reste concentrée sur les petites activités qui relèvent le plus souvent de la catégorie de l'informel. C'est-à-dire des petits commerces peu rentables et mal structurés.

À partir de 2007-2008, un quatrième axe d'intervention fait son apparition, l'axe Activités Génératrices de Revenus (AGR) développé sur la base du constat que les activités du PDL des trois autres axes d'intervention bénéficiaient principalement aux hommes. Cet axe propose des subventions à des opératrices économiques sélectionnées sur dossiers pour le développement du petit commerce féminin (activités traditionnelles et développement de nouvelles activités) assorti d'un programme de formation.

Le PDL soutient le développement et la structuration des petites activités génératrices de revenus pour les femmes, facteur d'émancipation économique et sociale. Au total, ce sont 469 femmes qui ont été accompagnées depuis l'introduction des premières subventions en 2008, soit plus de 50% de l'ensemble des bénéficiaires du PDL, un chiffre en constante augmentation.

Les projets subventionnés sont de natures différentes, en fonction du projet initialement développé par l'entrepreneuse. Chacune des subventions accordées vise à inscrire l'entrepreneuse dans un cercle économique vertueux.



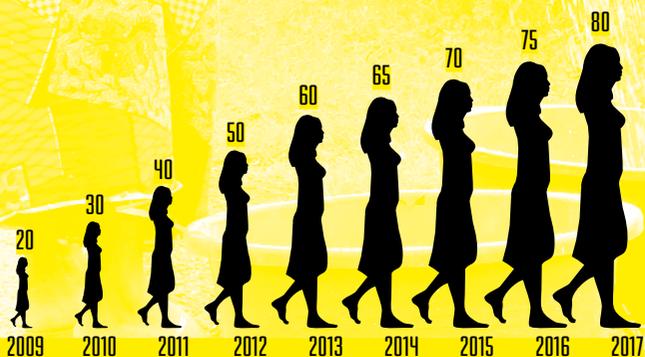
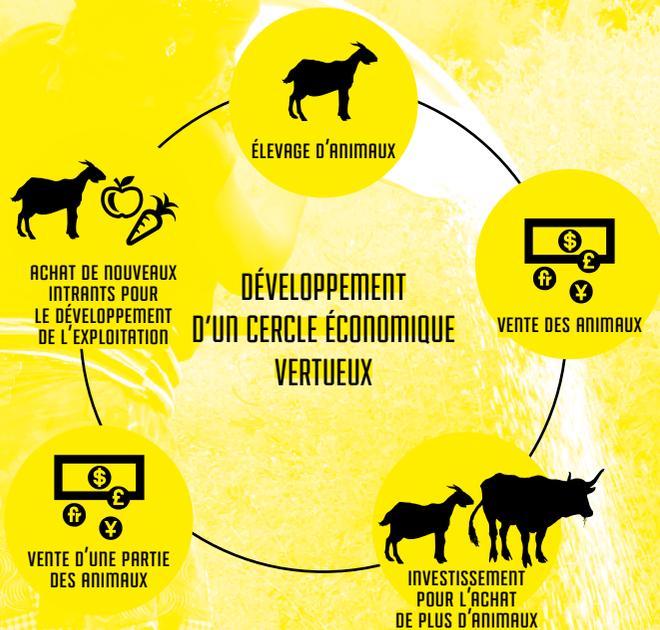
FLORENCE LEBER
Adjointe au maire de Fosses,
en charge de la coopération internationale

Élue en 2008, j'ai découvert la coopération avec Kampti dont le deuxième PDL était déjà en cours de réalisation. Les échanges réguliers que j'ai pu avoir ici et à Kampti avec nos amis m'ont permis en particulier de rencontrer des femmes courageuses, entreprenantes, pleines d'idées pour elles et leurs familles mais aussi pour les autres. J'ai vu des femmes s'associer entre elles pour développer leurs activités, d'autres souhaiter se regrouper au sein d'une association villageoise pour donner de l'ampleur à leurs projets, les femmes ressources se mobiliser pour les projets de villageoises. Leur implication et leur solidarité est palpable. Grâce à elles toutes, j'ai pris conscience qu'au-delà de nos différences, nos préoccupations en tant que femmes étaient très similaires tant dans le domaine privé que dans le domaine social. Comment améliorer les revenus de la famille ? Comment se former et développer ses projets ? Quelle place pour une femme dans une société patriarcale, en particulier dans la prise de responsabilité ? Je terminerai par un grand merci à Rosine qui nous a quittés, Léontine, Martine, Léocadie et toutes celles qui au fil du temps sont devenues des amies et m'ont enrichie de nos expériences partagées.





LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES



ENTREPRENEUSES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS



De 2008 à 2018

ANNÉES 2008 - 2012, LA CONSOLIDATION DE LA COOPÉRATION

Au cours des années 2008 à 2012, trois conventions sont signées et mises en œuvre, toujours avec l'appui du Ministère français des Affaires Étrangères. Les activités développées au cours du premier PDL sont consolidées et la zone d'intervention est étendue. Initialement elle regroupait 13 villages, puis a été **élargie à 5 nouveaux villages en 2009** et **5 autres en 2010** pour une zone d'intervention regroupant au final 23 villages bénéficiaires du programme.

Les équipes de mise en œuvre du PDL acquièrent peu à peu une réputation de sérieux, d'agents méticuleux du développement, proches des réalités du quotidien. Cette reconnaissance attire de nouveaux partenaires qui souhaitent joindre leurs forces à celles du PDL : c'est le cas de différentes ONG et d'agences gouvernementales présentes au Burkina Faso, comme la coopération technique allemande, qui octroient des financements complémentaires pour étendre encore plus la capacité d'action du programme de coopération.

ANNÉES 2013 – 2016, LA MONTÉE EN ÉCHELLE DU PDL

L'année 2013 est marquée par l'entrée en scène de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

La compétence « coopération décentralisée » est désormais inscrite dans les statuts communaux, permettant de créer un effet levier pour augmenter et optimiser les ressources dédiées à la mise en œuvre du PDL. Ainsi, l'Agglomération réaffirme son ouverture sur le monde et son attachement aux échanges internationaux. Les partenariats établis autour du PDL permettent d'augmenter le nombre d'entrepreneurs et entrepreneuses bénéficiaires des subventions octroyées.

En 2013, la zone d'intervention connaît un renouvellement : les 13 premiers villages qui la composaient sortent du programme et sont remplacés par 13 nouveaux villages bénéficiaires. Cette évolution assure ainsi un impact géographique plus important du programme sans pour autant augmenter les ressources affectées à sa mise en œuvre.

Les liens de solidarités qui sous-tendent le PDL s'expriment une nouvelle fois en 2014, année où le Burkina Faso connaît une période d'instabilité politique qui durera plusieurs années. Malgré les incertitudes et la dégradation relative des conditions de sécurité, les activités du PDL continuent sans interruption. En 2015, un avenant est signé entre les partenaires pour prolonger d'un an le PDL. En 2016, la Communauté d'Agglomération de Roissy fusionne avec d'autres collectivités et s'étend sur un territoire plus vaste. Il est décidé de confier le suivi de la compétence intercommunale « coopération décentralisée » à un élu référent accompagné d'une équipe de techniciens. Une délégation de la ville de Fosses et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France se rend à Kampti et une nouvelle convention triennale est signée pour le financement du PDL sixième génération 2016-2018.



CHRISTINE BULOT
Directrice générale des services
de la commune de Fosses

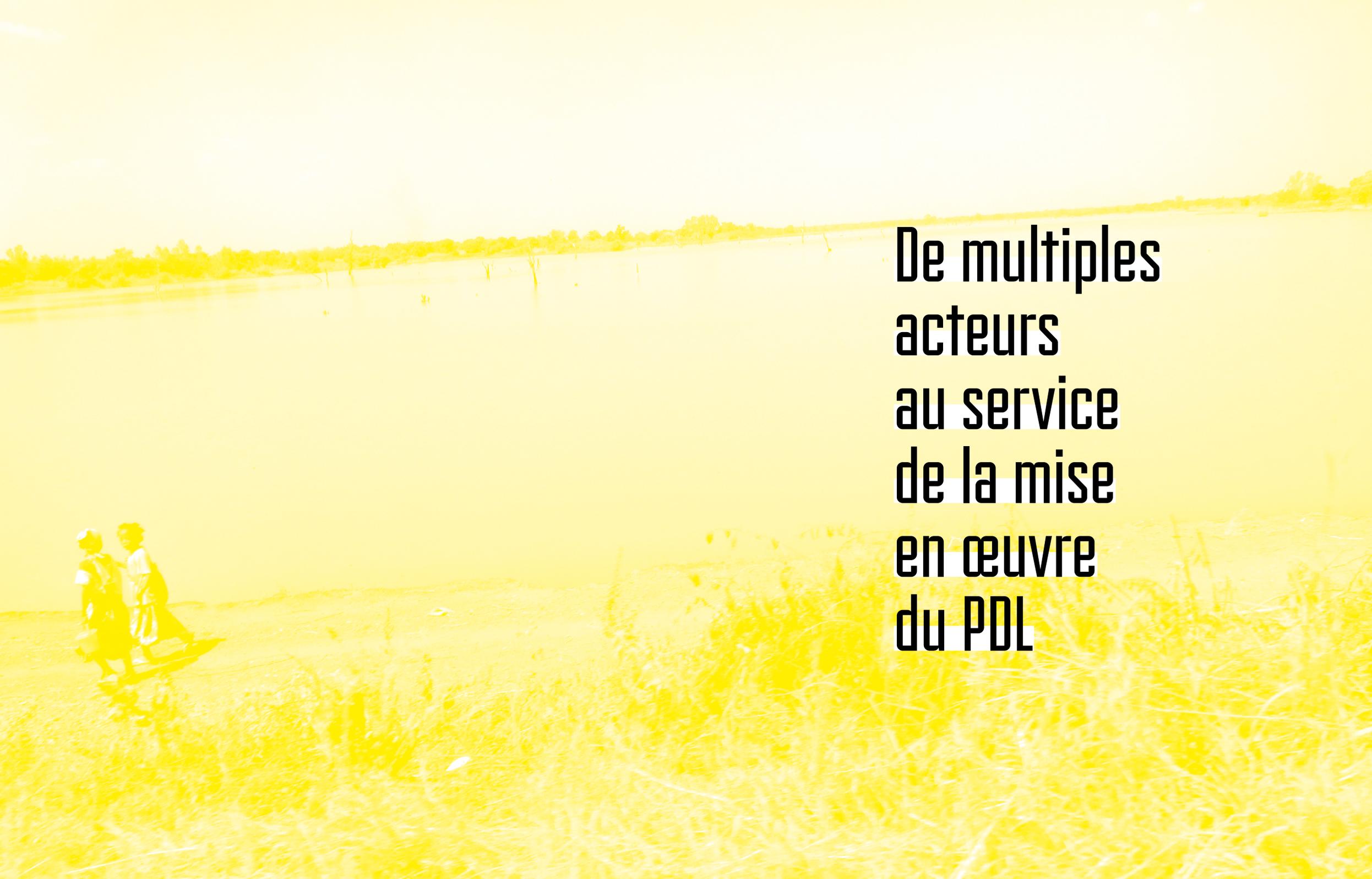
La coopération avec Kampti, c'est d'abord des liens d'amitié tissés au fil du temps qui à chaque nouvelle rencontre s'enrichissent de beaucoup de joie et de rires. C'est aussi pour les services municipaux, la découverte d'une autre histoire politique et institutionnelle, qui nous apprend beaucoup sur nous-mêmes. Les échanges qui se sont développés entre les deux communes, nous aident à remettre en perspectives le sens des politiques publiques à l'œuvre. En matière de gestion foncière et d'urbanisme, par exemple, les problématiques rencontrées à Kampti, nous ont beaucoup éclairés sur nos propres pratiques et les enjeux des politiques locales en ce domaine. S'agissant du débat public local, pour avoir assisté à des conseils d'orientation du PDL ou des conseils municipaux à Kampti, la manière d'écouter, d'animer les débats et de construire les conditions du consensus a été pour la ville de Fosses un enrichissement, qui l'a amenée à développer de nouveaux outils et méthodes de participation citoyenne et d'animation locale. Enfin, les réflexions partagées sur les problématiques de climat, d'assainissement, d'accès à l'énergie, nous font mesurer à quel point nos sociétés occidentales vivent dans l'abondance et l'immense responsabilité qui nous revient dans la crise des migrations et face aux défis climatiques qu'il nous faut tous ensemble relever.



CÉCILE SINSOULIEU
Chargée de mission communication
et relations extérieures, Communauté
d'Agglomération Roissy Pays de France

En 2016, suite à la reprise de la compétence coopération décentralisée par la Communauté d'Agglomération, le président m'a proposé d'accompagner la directrice de la communication et des relations extérieures dans le suivi administratif, technique et financier. Ayant toujours eu un intérêt pour les questions d'échanges internationaux et les partages culturels j'ai tout de suite accepté de travailler sur ces sujets. Dans le cadre du PDL à Kampti, depuis 3 ans j'assure le suivi de l'avancement des projets menés, avec une attention particulière sur les temps de rencontres : réunions de travail, délégations avec les élus. Indirectement, les actions engagées et les échanges avec la commune de Kampti m'ont permis de découvrir des pratiques et ainsi de m'interroger sur nos façons de faire et notre vision du monde.



A yellow-tinted photograph of a flooded landscape. In the foreground, two children are walking on a path through tall grass. The middle ground is dominated by a large body of water, likely a flooded field, with some trees visible in the distance. The sky is bright and clear.

**De multiples
acteurs
au service
de la mise
en œuvre
du PDL**

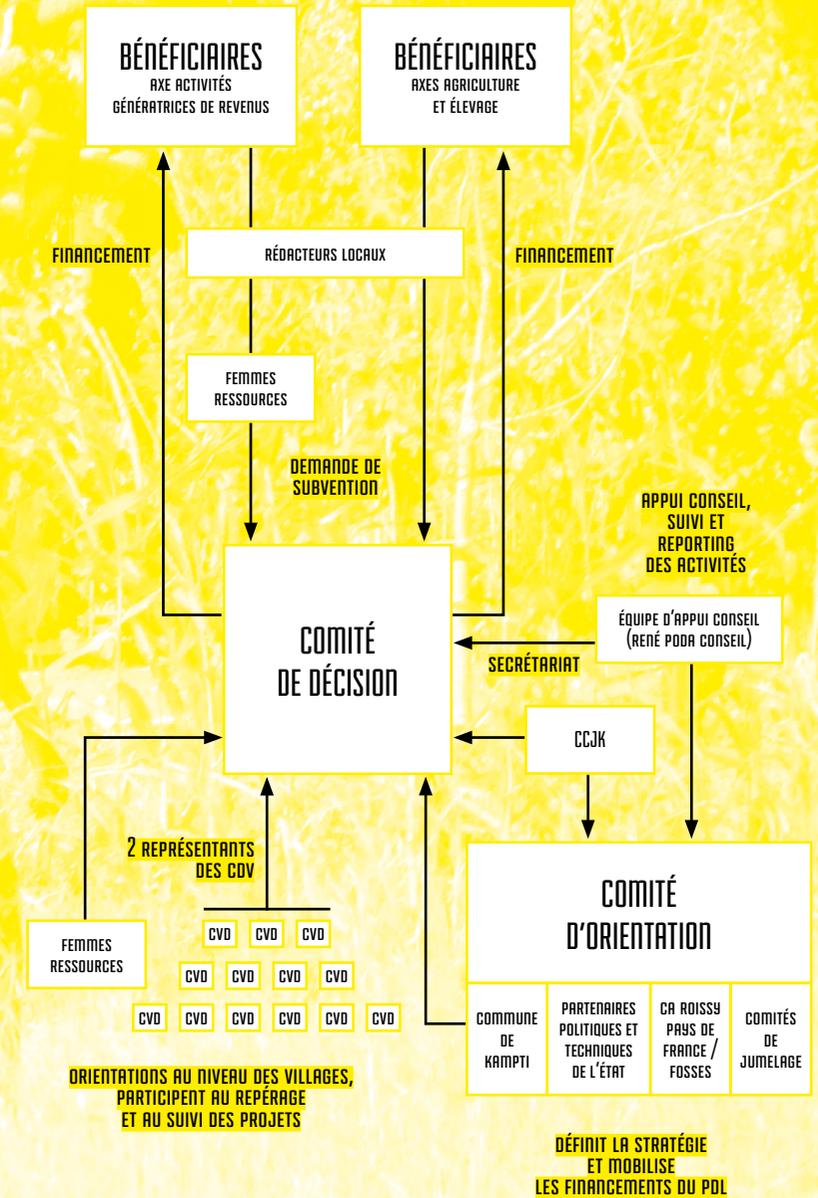


De multiples acteurs au service de la mise en œuvre du PDL

Le PDL recherche et met en œuvre des réponses adaptées aux besoins des entrepreneurs et entrepreneuses locaux afin d'améliorer le développement socio-économique du territoire de Kampti. De par son ancrage au plus près des bénéficiaires, sa présence auprès des décideurs au niveau départemental, et sa collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers (ONG, coopération étatique...), le PDL agit comme un trait d'union entre l'expérience concrète des entrepreneurs et entrepreneuses et les stratégies de développement du territoire. L'ensemble des partenaires et bénéficiaires du PDL est regroupé au sein du Comité de décision pour procéder aux arbitrages, décider des actions à mener et coordonner l'ensemble des interventions mises en œuvre. Ces contacts réguliers, qui rythment les activités du PDL, contribuent au renforcement de la maîtrise d'ouvrage et de l'ensemble des acteurs.



LE SCHEMA DE DECISION DE MISE EN ŒUVRE DU PDL



LES FINANCEURS

Initialement porté essentiellement par la commune de Fosses, le financement du PDL s'est grandement diversifié tout au long des années. Dès 2004, la ville a su capter un financement de l'État français, qui a perduré tout au long des années de mise en œuvre du PDL. En effet, la reconnaissance des qualités du programme et ses résultats tangibles ont récompensé une stratégie inscrite dans la durée, entraînant dans la suite l'engagement de nombreux partenaires publics et privés (commune de Kampti, ONG, agences de coopération...), et à partir de 2013, l'inscription dans la dynamique de la CA Roissy Pays de France.

L'État français, à travers la contribution du Ministère des Affaires Étrangères, est le partenaire historique et premier du PDL tout au long des années de mise en œuvre avec un financement constant (entre 30 000 € et 40 000 € annuels – 19 686 300 FCFA et 26 248 400 FCFA annuels). Les appels à projets du MAEDI tendent à encourager les nouveaux partenariats et stimuler la présence des collectivités territoriales françaises dans les pays où celles-ci sont peu présentes, par la mise en œuvre d'actions.

Ainsi, au cours des 20 dernières années, les différents PDL ont permis de mobiliser un financement global de près de 1 600 000 € - 1 049 935 420 FCFA, soit un investissement annuel moyen au sein du territoire de Kampti de 112 000 € - 73 495 480 FCFA (ce montant prend en compte l'ensemble des apports des différents partenaires : Fosses, CARPF, MAE, ainsi que ceux des bénéficiaires et des partenaires locaux).



LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DE LA VILLE DE FOSSES

Outre sa contribution financière et le suivi administratif et institutionnel du PDL, la commune de Fosses a tenu depuis les débuts du PDL, à déployer une dynamique de communication avec la population fossatussienne afin de la sensibiliser aux enjeux de la coopération internationale et de soutenir le développement de liens de solidarité entre les populations de Kampti et de Fosses.

Cette volonté s'est appuyée sur le soutien à la création du comité de jumelage, mais également, sur la mise en œuvre d'un poste dédié à la coopération internationale (jusqu'en 2015), ayant pour mission notamment l'impulsion d'événements locaux permettant de partager et débattre avec la population de l'avancée du PDL de Kampti et créer des occasions d'échanges lors de la venue à Fosses des délégations de Kampti.

Cette démarche a été assortie depuis 1999, de nombreux articles dans le journal municipal local et de diverses réunions publiques, notamment lors des semaines de solidarité internationale. Elle a également donné lieu en 2007 à l'organisation par la ville, en partenariat avec le comité de jumelage, d'un tournoi international de Futsal, qui a fait venir à Fosses : 14 adolescent.e.s de Kampti aux côtés et 14 jeunes de Bil'in (Palestine) et 14 autres de Kinshasa (République Démocratique du Congo) et a impliqué une quarantaine de familles fossatussiennes.

Ces différents temps forts de rencontres entre habitants de Fosses et de Kampti ont marqué l'histoire de la coopération tant à Fosses qu'à Kampti, et donné lieu à l'implication au fil du temps de nombreux habitants et services communaux : cabinet du maire, service communication, jeunesse, foyer des retraités, centre social Agora... Enfin, la commune de Fosses a choisi d'inscrire son engagement international dans une démarche de réseau et à ce titre, adhère depuis plus de 10 ans à l'association Cités Unies France, qui regroupe les collectivités françaises engagées en matière de coopération internationale.



PIERRE BARROS
Maire de Fosses

La coopération, c'est d'abord une rencontre. La rencontre d'une culture, de paysages, la rencontre d'un pays et de ses habitants, de son histoire, en fait la rencontre de l'autre mais aussi de soi-même, face à toutes ces différences qui au fond ne font pas la différence. Mettre le pied dans la coopération, c'est se mettre en danger. Le danger de voir notre monde tel qu'il est vraiment, avec ses inégalités, ses injustices, tout cela à deux pas de chez soi. Cette proximité nous engage à prendre notre part dans un mouvement qui conduit à plus d'équité entre les citoyens de ce grand village qu'est notre monde. Car ce sont bien les moyens de faire qui sont différents, rien d'autre. À Kampti comme Fosses, nous nous posons les mêmes questions, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques de gestion locale, nous nous heurtons aux mêmes difficultés pour accompagner les populations de nos territoires à mieux vivre ensemble... Or, l'inégalité des moyens entre les territoires ne permet pas de développer les mêmes projets. C'est pourquoi, il est indispensable de développer des solidarités pour construire un avenir qui, quoi qu'il arrive, sera commun... La coopération c'est beaucoup de travail. Un travail mené avec des institutions, mais surtout avec des hommes et des femmes formidables et qui au fil des années sont devenus des amis.



SIÉ JEAN DE LA CROIX PODA
Maire de Kampti depuis 2016

En 1999, la commune de Fosses en France et le département de Kampti ont signé un protocole d'amitié dans le cadre de la coopération décentralisée. Du protocole est né un Programme de Développement Local (PDL) dont la gestion est confiée à un opérateur par les villes de Fosses et de Kampti. Le PDL qui est opérationnel depuis 2004 a réalisé de nombreux investissements en faveur des populations de la commune de Kampti. Au titre de l'éducation, on peut citer la construction de 2 écoles, 3 classes en plus des magasins et de 5 logements.

Dans le domaine de l'agriculture, 429 exploitants agricoles ont bénéficié de l'acquisition d'équipements agricoles composés de 689 boeufs de trait et 350 charrues. En outre, en vue d'améliorer leur production, 52 maraîchers ont bénéficié d'un équipement de rouleaux de grillage, d'arrosoirs, de pioches, etc. et 40 fosses fumières ont été réalisées dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques agricoles. Dans le secteur de l'élevage, 70 bâtiments d'élevage ont été construits au profit des éleveurs. Il s'agit de poulaillers, de porcheries et de bergeries. Au titre de la santé, le PDL a doté le centre médical de Kampti de matériels medicotechniques, y a construit un incinérateur, réfectionné la salle d'accouchement dudit centre et le bâtiment de l'infirmerie médico-scolaire. Dans le secteur des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes, 666 d'entre elles ont bénéficié de financement pour la mise en œuvre des projets économiques de transformation, de vente de produits divers.

Dans le secteur de l'appui institutionnel à la mairie de Kampti, le PDL a financé la tenue de sessions du conseil municipal, la formation des conseillers municipaux sur leur rôle, la formation du chef de service de l'état civil, du régisseur communal. Il a apporté un appui à l'acquisition de matériels informatiques pour des services de la mairie, pour l'ouverture de la bibliothèque communale, le renouvellement des bureaux des Conseils Villageois de Développement (CVD) dans les 117 villages de la commune, l'acquisition de matières d'œuvres pour le centre de formation multi-domaines de la commune. Au regard de toutes ces réalisations qui ont connu l'adhésion de l'ensemble des populations, il est impérieux pour la commune de Kampti de soutenir le programme et le rendre encore plus dynamique. Au départ, la commune de Kampti ne disposait pas de compétences pour gérer les fonds issus de cette coopération. Pour ce faire, la gestion a été confiée à un opérateur, le "Cabinet PODA". Aujourd'hui, la collectivité est de plus en plus pourvue en personnel qualifié. Dans le souci d'être en phase avec la réglementation nationale, notamment la circulaire budgétaire des collectivités territoriales qui exigent que les communes annexent à leur budget les ressources issues de la coopération décentralisée parce qu'il s'agit de fonds publics, il serait bon d'évoluer vers cet esprit et surtout d'avoir un manuel de procédure qui permettra à tous les acteurs surtout les services de contrôle de faire le suivi et le contrôle des opérations du PDL.





L'OPÉRATEUR

Depuis 2007, le PDL est mis en œuvre par un opérateur désigné dans le cadre d'un marché public. L'opérateur affecte une équipe d'appui-conseil auprès du comité de décision, gère les fonds alloués et effectue le suivi technique et méthodologique des activités dans les villages. Il assure ou appuie la mise en œuvre des formations et la communication du PDL. Il joue un rôle important d'objectivation et de neutralité.

DÉMARCHE DE L'OPÉRATEUR

PRINCIPE 1
PROMOTEURS D' ACTIONS
+
MAÎTRE D'OUVRAGE
=
DURABILITÉ DES INVESTISSEMENTS

PRINCIPE 2
GESTION DU COFINANCEMENT
DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

PRINCIPE 3
SÉPARATION DU FONCTIONNEMENT
D'APPUI-CONSEIL ET DE LA
DÉCISION DE FINANCEMENT

PRINCIPE 4
PRISE EN COMPTE DE L'APPROCHE
GENRE (FEMMES - HOMMES)



RENÉ PODÁ
Cabinet PODA, opérateur

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Local de Kampti, notre cabinet a été retenu pour assurer le rôle d'opérateur. Notre mission consiste à mobiliser les acteurs locaux (populations bénéficiaires et leurs représentations, services techniques déconcentrés, la mairie et le comité local de jumelage) et à leur offrir les moyens pratiques pour participer au processus de développement local en cohérence avec les orientations de la coopération décentralisée Franco-burkinabè.

Plus concrètement notre rôle porte sur :

- un appui institutionnel à la commune de Kampti et au comité local de jumelage,
- un soutien au développement économique et social (agriculture, élevage, les AGR, la santé).

En matière d'appui institutionnel, nous accompagnons la nouvelle mairie de Kampti dans son rôle de maîtrise d'ouvrage local du développement de la commune à travers le renforcement des capacités du personnel permanent, des services communaux et un appui à la mise en œuvre de certaines actions (bibliothèque municipale, pépinière communale...).

Dans le domaine du développement économique et social, nous accompagnons la population dans la réalisation d'actions dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des Activités Génératrices de Revenus à même d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de générer des revenus supplémentaires qui améliorent les conditions de vie. Aussi, dans le domaine de la santé, nous faisons un suivi-accompagnement des réalisations ponctuelles en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel de même que les conditions d'accueil des usagers du centre médical de Kampti.

Globalement, notre mission s'articule sur quatre axes :

- l'appui conseil des porteurs de microprojets,
- la mise en œuvre et la coordination des actions de développement économique et social,
- le suivi accompagnement, l'évaluation et la capitalisation des réalisations du PDL,
- la gestion financière et administrative du projet.



LES COMITÉS DE JUMELAGE DE FOSSES ET DE KAMPTI

Si le programme de coopération est porté par les administrations des deux territoires, un moteur important de cette dynamique d'échange se situe dans la participation active des habitants des communes concernées.

Un jumelage vivant qui participe depuis 20 ans aux manifestations de la ville et propose des activités dans les écoles, les associations et centres culturels, tout en participant activement au travers des comités de pilotage et actif dans la promotion des activités du PDL tant à Fosses qu'à Kampti.

C'est au fil des années que les citoyens de deux communes ont tissé de forts liens d'amitié et de solidarité. Sans cette longue amitié, le PDL n'aurait certainement pas connu le succès qui le porte aujourd'hui. Réseau original et dense, les comités de jumelage de Fosses et de Kampti font appel à l'engagement spontané des citoyens, en collaboration avec leurs autorités et associations locales. Ce jumelage encourage les échanges d'expériences entre les citoyens et citoyennes sur toute une série de questions d'intérêt commun, contribuant ainsi à améliorer l'entente mutuelle entre les citoyens. Dernier en date, les échanges d'expérience entre potières.



HÉLÈNE VILLEDEIEU
Présidente du Comité de Jumelage Fosses-Kampti, Fosses

82 % des richesses créées l'année dernière ont bénéficié aux 1 % des plus riches. 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, plus de 60 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés dans le monde en 2015. La solidarité internationale, l'engagement citoyen est nécessaire pour construire un monde plus juste et faire bouger ces chiffres. En 2013, à Kampti au centre médical il n'y avait pas de matelas dans les lits, une simple planche de bois, une table d'accouchement sur laquelle aucune femme n'aurait souhaité accoucher. Aujourd'hui il y a des matelas sur les planches de bois, une table d'accouchement neuve, des stéthoscopes et des tensiomètres, des pèses personnes, et un appareil électrocardiogramme. Ça paraît peu, bien peu quand on le compare aux équipements de nos hôpitaux, on voudrait faire plus et encore mieux... Mais le peu est toujours mieux que le rien ! Chaque citoyen a le pouvoir de ce peu et je crois à la responsabilité de chacun vers un monde plus juste. Lutter contre l'injustice de la pauvreté exige un combat qui je le crains ne cessera jamais. Dans un contexte où le repli sur soi et la haine de l'autre semble dominer, je vous invite à continuer ce combat. Qu'il est bien pauvre celui qui pense que la diversité est une menace car elle est une richesse immense.





MST
071

« LE TOURNOI DE FUTSAL
ORGANISÉ DANS LE CADRE
DU JUMELAGE A ÉTÉ UNE
OCCASION DE RENCONTRES
RICHES ET D'ÉCHANGES
CULTURELS. »





MODESTE NABA HIEN
Président du Comité Communal
de Jumelage, Kampti

Élu président du Comité Communal de Jumelage depuis le 3 mars 2018, le bureau est composé de 12 membres. Je dois reconnaître que cette coopération nous apporte beaucoup, elle contribue au processus de développement de Kampti et nous a permis de tisser des liens d'amitié avec Fosses. J'ai à cœur d'y respecter autant que possible les engagements pris pour une meilleure gestion des ressources, et donner plus de visibilité aux actions à mener. Aucun promoteur ne doit être défaillant face aux exigences du moment. Tel est mon combat pour le bien-être et l'épanouissement de tous les promoteurs de projets. Mon souhait est que cette coopération nord sud se renforce d'avantage pour le bien de nos deux collectivités. Je vous remercie.



« PARTICIPER AU COMITÉ
DE DÉCISION DU PDL
ME PERMET DE PARTICIPER
AU DÉVELOPPEMENT
DE MON VILLAGE. »

LES CONSEILS VILLAGEOIS DE DÉVELOPPEMENT (CVD)

La commune de Kampti, comme de nombreuses communes du monde rural au Burkina Faso, se compose d'une agglomération centrale et de dizaines de villages alentours. Cette réalité a obligé, lors de la mise en œuvre de la politique de décentralisation au Burkina Faso, à clarifier la place des villages dans l'administration locale. C'est ainsi que, pour accompagner le Conseil municipal, les Conseils Villageois de Développement (CVD) ont été institués par la loi de décentralisation en juin 2006. Composés de représentants du village, le CVD a essentiellement trois missions. Il s'agit tout d'abord de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans communaux de développement ; ensuite de participer aux différentes commissions mises en place par le Conseil municipal pour la gestion du développement local ; et contribuer enfin à la promotion de ces plans communaux de développement dans le village.

Dans le cadre du PDL, pour chaque village bénéficiaire, les CVD définissent les opérations prioritaires à mettre en œuvre, leurs modalités de réalisation et leur plan de financement prévisionnel. Ce système permet de s'imprégner de la réalité des habitants de la commune de Kampti afin que les subventions octroyées répondent aux besoins réels des entrepreneurs et entrepreneuses accompagnés.

LES RÉDACTEURS LOCAUX

Les rédacteurs locaux ont été mis en place dans le cadre du PDL de Kampti dans le but d'appuyer la population dans le montage des dossiers de demande de financement dans les différents domaines pour lesquels des subventions sont octroyées (boeufs de trait et matériel agricole, maraîchage, élevage, activités génératrices de revenus des femmes).

Les rédacteurs locaux aident les entrepreneurs dans la formulation de leurs demandes de subvention, dans l'évaluation de la faisabilité et dans l'analyse de la pertinence des investissements à réaliser. Dans une région où moins d'un adulte sur quatre est alphabétisé, le travail des rédacteurs locaux, au plus près des bénéficiaires du PDL, est indispensable.





« AU BURKINA, LES FEMMES ONT UNE PLACE IMPORTANTE DANS LA SOCIÉTÉ, ELLES CONTRIBUENT POUR UNE PART À LA PRODUCTION DE REVENUS, LES AIDES APPORTÉES PAR LE PDL ONT PERMIS À CERTAINES D'ENTRE ELLES DE DÉVELOPPER LEUR PROPRE ACTIVITÉ. »

LES FEMMES RESSOURCES

L'émancipation économique et sociale des femmes est un des défis que s'est assigné la commune de Kampti dans la mise en œuvre du PDL.

Au Burkina Faso, comme dans l'ensemble des régions et pays de l'Afrique subsaharienne, en plus du fait d'être en charge de la quasi-totalité des travaux domestiques, les femmes prennent une part aux activités agricoles. Les revenus des ventes des productions des champs sont gérés par elles-mêmes pour faire face aux dépenses quotidiennes de la famille.

Néanmoins, le faible accès aux facteurs de production, le niveau de formation généralement bas et l'insuffisance de revenus font que les femmes – en dépit de leur rôle central – sont régulièrement écartées du processus de prise de décision dans les actions de développement tels que le porte un programme comme le PDL.

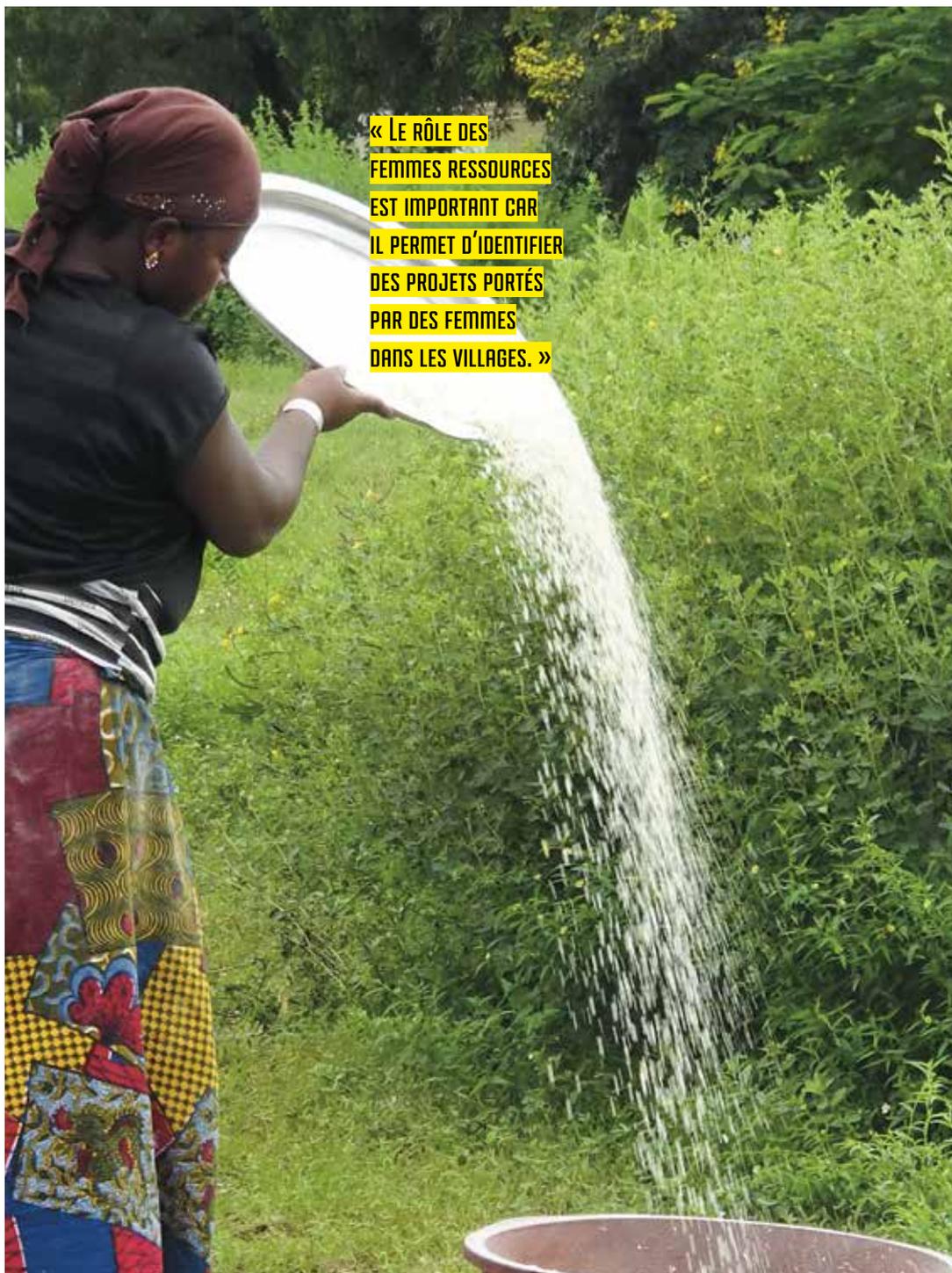
Afin de prendre en compte cette réalité et s'assurer que les entrepreneuses constituent une catégorie de bénéficiaires à part entière, le PDL a mis en place un groupe de femmes ressources. Les objectifs sont de s'assurer que les considérations des femmes sont prises en compte dans le cadre des activités menées; de sensibiliser et mobiliser les entrepreneuses sur leurs droits à contribuer au développement de leur collectivité et donc à postuler aux subventions pour développer leurs activités économiques; d'analyser et sélectionner les demandes de subventions, afin de s'assurer que les spécificités de l'entrepreneuriat féminin soient réellement prises en compte dans les arbitrages finaux.



LES PORTEURS DE PROJETS

Agriculteurs, éleveurs, gérante d'un petit établi alimentaire en bord de route, ou d'un atelier d'artisanat... Les entrepreneurs et entrepreneuses de Kampti sont les véritables bénéficiaires du PDL au Burkina Faso.

L'économie du Burkina Faso repose sur l'agriculture et l'élevage, une économie qui reste dominée par une production de subsistance et marquée par la faible productivité. Bien qu'en progression, la diversification reste limitée, tandis que le développement des filières agropastorales souffre du manque d'entreprises structurées. C'est pour cette raison que les interventions du PDL orientées dans ce sens sont indispensables pour contribuer au développement socio-économique du territoire de Kampti.



« LE RÔLE DES FEMMES RESSOURCES EST IMPORTANT CAR IL PERMET D'IDENTIFIER DES PROJETS PORTÉS PAR DES FEMMES DANS LES VILLAGES. »



ALAIN PIGOT
Conseiller délégué en charge de la coopération décentralisée à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Depuis 2013, la coopération décentralisée est une priorité affichée de la Communauté d'Agglomération. 7 000 km séparent les territoires de Kampti et de Roissy Pays de France mais les liens d'amitié sont forts. Nous développons une démarche fondée sur un engagement important des collectivités locales : permettre aux populations du nord comme du sud de réfléchir et de peser sur les rapports pour construire un monde plus juste et plus humain. Je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles nos deux territoires sont aujourd'hui si proches. Roissy Pays de France intervient à Kampti dans les domaines du développement économique, de l'agriculture, de l'élevage et aide les femmes à entreprendre et développer des activités génératrices de revenus. L'Agglo apporte aussi un appui institutionnel. Cet accompagnement représente un soutien financier important. C'est assez rare aujourd'hui en France qu'une collectivité s'engage ainsi et ça mérite d'être souligné. En six ans, Roissy Pays de France a accompagné deux Programmes de Développement Local (PDL) qui ont été évalués en 2018. Cela nous permet d'identifier les axes structurants à poursuivre ou à développer dans le cadre du prochain PDL 2019-2021, avec un point central autour des énergies renouvelables. Au fil du temps, l'écoute, la concertation, la réciprocité et la co-construction ont fait naître une confiance mutuelle. Aujourd'hui, je suis heureux, fier et enthousiaste à l'idée de poursuivre l'accompagnement de Kampti dans le cadre de ce nouveau PDL.



M'BAÏREH LISETTE
Ancien maire-adjoint à Fosses, en charge de la coopération décentralisée
et **SYLVIE QUIMAL**
Ancienne présidente du CJFK, Fosses

Élu en charge de la coopération décentralisée en 1999, le défi à relever était celui de revisiter, à l'aune de l'équité et de la réciprocité, la démarche et les pratiques de la coopération décentralisée. Pari difficile mais pari gagné au bout de trois ans d'échanges animés, parfois tumultueux, mais fructueux avec les Kampté qui débouche sur des pratiques reconnues comme exemplaires par les autorités françaises et burkinabè. Ces pratiques ce sont celles de l'écoute, de l'ancrage dans les réalités locales, d'un retour effectif pour chacun des acteurs de cette coopération et non d'une simple action bienveillante envers les partenaires du Sud. Ce retour s'est traduit, par exemple, par l'introduction de certains des mécanismes de concertation de Kampti dans l'action démocratique de la Ville de Fosses. Ce défi institutionnel n'a pu être relevé que parce que le défi citoyen l'était. Le défi, donc, de la première présidente du CJFK était de créer du lien, d'articuler l'engagement citoyen avec l'engagement de la ville, d'apprendre à se considérer et à se comporter comme citoyen du monde. Cela s'est traduit notamment par de nombreux échanges et rencontres à Fosses comme à Kampti, de programmes financés directement par les citoyens de Fosses. Défis qui, malgré des avancées certaines, restent, au bout de vingt ans, toujours d'actualité.



Perspectives d'évolution

Perspectives d'évolution

2018 et au-delà : pour une énergie renouvelée

Aujourd'hui, après 20 ans de jumelage et de coopération, le chemin parcouru par les différents territoires nous permet d'apprécier combien les ponts construits sont solides.

Les réflexions ont commencé pour dresser les grandes lignes d'un partenariat consolidé, celui-ci s'inscrira dans la continuité des actions conduites et intégrera une stratégie de soutien aux énergies renouvelables, enjeu contemporain incontournable pour le développement durable des territoires.

Deux études ont été menées en 2018 pour accompagner la réflexion des partenaires et permettre de se projeter sur la continuité de la coopération entre les territoires.



« LA COOPÉRATION
PERMET DE PARTAGER
DES VALEURS HUMAINES
ET DE FACILITER
LE DIALOGUE ENTRE
LES HABITANTS
DES DEUX PAYS. »



Visite du Château d'Écouen
Musée national de la Renaissance,
sur le territoire de Roissy Pays de France,
2018

« L'IMPORTANT,
CE SONT LES RELATIONS
RÉCIPROQUES ENTRE LES
HABITANTS DES DEUX PAYS
CAR NOUS POUVONS NOUS
APPORTER MUTUELLEMENT,
NOS CULTURES SONT
TELLEMENT DIFFÉRENTES. »



L'ÉVALUATION DES POL

Les démarches d'évaluation externe sont nécessaires, et constituent aussi des temps forts pour faire le point, tirer les enseignements et les leçons des actions menées.

En 2018, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et la ville de Fosses ont désigné, dans le cadre d'un marché public, le cabinet Consortium Consultants pour une mission d'évaluation des Programmes de Développement Local sur le territoire de Kampti. L'enjeu de cette mission était de faire une évaluation des résultats des actions engagées et, au-delà, de créer les conditions pour interroger le devenir des engagements réciproques des partenaires.

D'un côté, il s'agissait de mesurer l'efficacité et l'efficience de l'aide et de l'autre, la véritable utilité des projets pour le développement des territoires. Un regard externe, neutre et critique visant à mettre aussi en avant, le cas échéant, les échecs et/ou difficultés rencontrées, surmontées ou non, s'impose comme étant le meilleur moyen de justifier les engagements passés et à venir.

Ce rapport d'évaluation est aussi le moyen de justifier les choix, les stratégies et les actions auprès des élus, des décideurs, et ainsi de rendre compte de l'utilisation des fonds alloués.

À partir des points de vue des différents acteurs interrogés à Fosses et à Kampti, il s'avère que les objectifs poursuivis peuvent être regroupés autour de deux préoccupations essentielles et complémentaires en termes de soutien des projets et d'appui au développement local : contribuer au développement de projets améliorant les conditions de vie des habitants des villages et permettre une animation partagée du programme afin d'en faire un outil de développement local.

En prolongement, ses effets attendus portent essentiellement sur l'amélioration des revenus et de la qualité de vie des habitants, la qualité et la diversité des projets soutenus, leur durabilité, l'inscription de ces projets dans des dynamiques locales de création d'activités, la montée en compétences des acteurs locaux impliqués (femmes ressources, membres du comité de décision, membres des comités de jumelage de Kampti et les élus et techniciens de la commune de Kampti).

VERS LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ce nouveau champ d'intervention, qui fait écho à la convention « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » signée en 2015 par l'Agglomération Roissy Pays de France avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, inscrit résolument la dynamique de coopération dans les problématiques qui se jouent à l'échelle mondiale.

Sur le plan des ressources énergétiques, le territoire de Kampti souffre notamment d'une difficulté d'accès à l'électricité, apportée soit par des groupes électrogènes avec approvisionnement en essence coûteux et générateurs de pollutions sonores et environnementales soit par des systèmes solaires individuels de qualité médiocre. Depuis 2015 un projet d'électrification par raccordement au réseau électrique de la SONABEL (Société Nationale d'Électrification) à partir de la ville de Gaoua est en cours et devra permettre à terme l'accès à l'électricité dans la commune de Kampti.

Suite à ce constat, en 2018, les collectivités ont désigné le cabinet GRET pour réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'accès et le développement des énergies renouvelables sur le territoire de Kampti.

Les analyses de terrains et les discussions réalisées avec les parties prenantes, démontrent que la stratégie développée devra répondre à de nombreux objectifs : faciliter l'accès des ménages à des équipements solaires de qualité leur permettant de répondre durablement à leurs besoins électriques de base ; faciliter l'accès des entreprises à des équipements solaires de qualité leur permettant de développer des activités génératrices de revenus ; améliorer l'alimentation électrique des services publics hors réseau pour leur permettre d'augmenter la qualité de service offerte à leurs usagers. Un objectif transversal sera de renforcer les compétences locales en matière de solaire photovoltaïque (commune, techniciens locaux, usagers) pour assurer la pérennité des actions sur le long terme.





LES DÉLÉGATIONS

En place depuis ces nombreuses années, le PDL implique que des temps d'échanges soient régulièrement réalisés au fur et à mesure de l'avancée du programme, avec les autorités locales et les populations bénéficiaires du programme à Kampti, et des délégations en France, à Fosses et sur le territoire de l'Agglo.

Les délégations permettent de rencontrer les autorités locales, les habitants, les personnes impliquées dans le PDL et ainsi de confirmer l'engagement de coopération entre les collectivités.

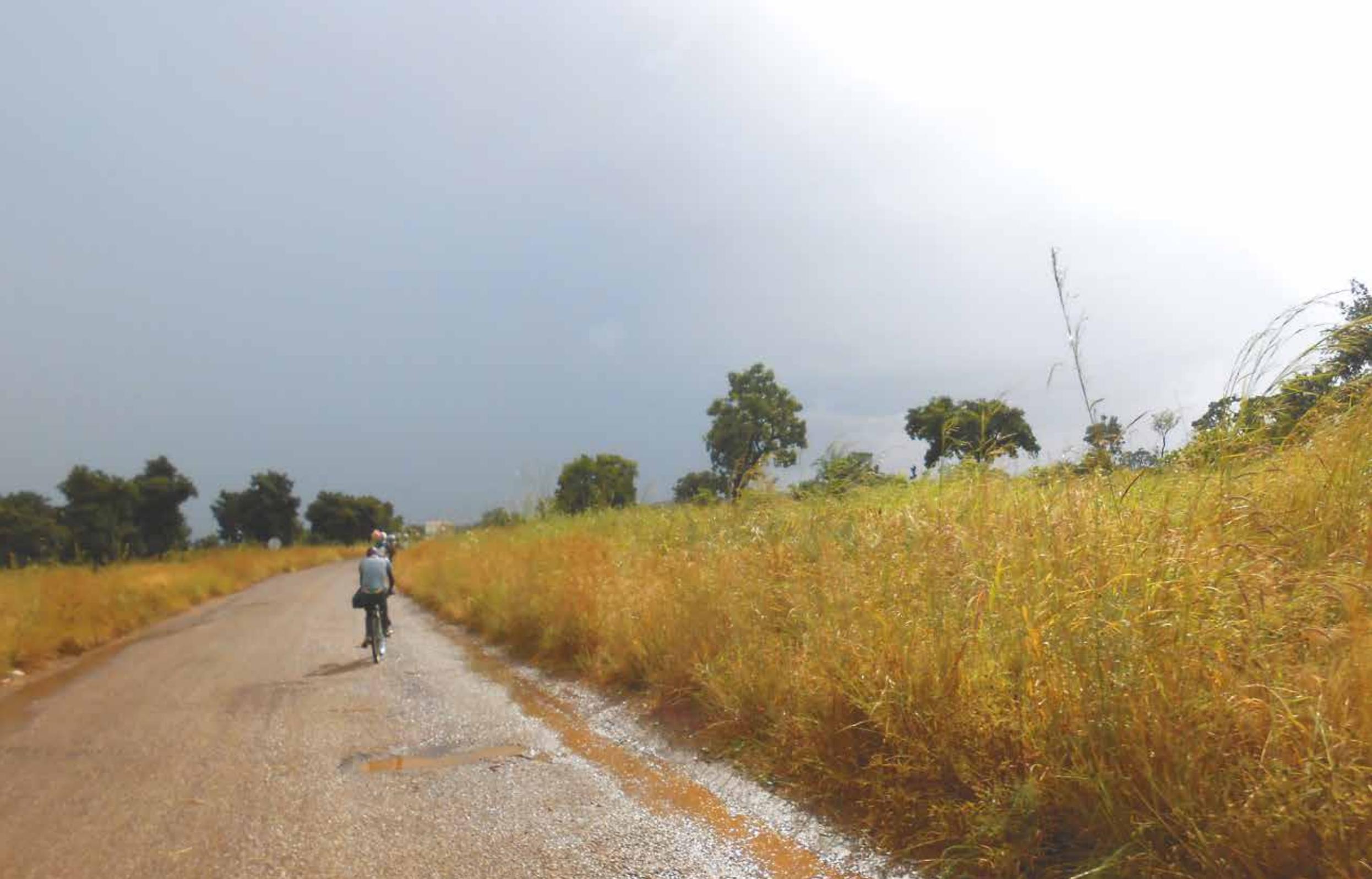
Ce sont des moments de partage et d'échanges très forts sur le plan institutionnel mais aussi humain.

LES PERSPECTIVES

En 20 ans, les contextes locaux en France et au Burkina ont fortement évolué, en particulier pour les collectivités territoriales. Depuis l'origine, malgré ces changements institutionnels, la volonté partagée de conduire des échanges dans le cadre d'une coopération a été affirmée. Par ses interventions, le PDL à Kampti a notamment contribué au développement des activités agricoles et à l'appui à l'émergence d'activités économiques portées par les femmes. Les interventions d'appui institutionnel ont quant à elles contribué à mettre sur les rails cette nouvelle organisation en appuyant la montée en compétences des services de la commune.

Aujourd'hui, des besoins nouveaux ont été identifiés : durabilité des projets, déploiement des énergies renouvelables (électrification par le photovoltaïque), formation, santé, développement des Activités Génératrices de Revenus pour les femmes, patrimoine bâti.

Ainsi, la coopération doit continuer à intervenir sur ce qui constitue ses fondamentaux, tout en prenant en compte des besoins nouveaux avec une évolution des modalités d'intervention et de fonctionnement.



État Français

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international conçoit et met en œuvre la politique étrangère de la France. Ses priorités :

- agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme,
- promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger,
- contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète,
- assurer la présence des idées, de la langue et de la culture françaises tout en servant la diversité culturelle,
- assurer la sécurité et l'administration des Français à l'étranger.

Dans le cadre des appels à projets en soutien à la coopération décentralisée, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international renforce les relations entre les collectivités territoriales, encourage les nouveaux partenariats et stimule la présence des collectivités territoriales françaises dans les pays où celles-ci sont peu présentes.

Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France France

Située autour de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France regroupe 42 communes et 352 112 habitants sur 342 km². Elle s'étend sur un territoire diversifié, tant sur des aspects démographiques que de densité urbaine. Ce territoire est composé de communes rurales, périurbaines et urbaines, de grands territoires agricoles au nord et à l'est, avec une concentration d'activités économiques autour des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget. Roissy Pays de France coordonne les actions à vocation intercommunale en matière de développement économique, d'aménagement et de suivi des grands projets structurants de services publics, d'investissements collectifs et veille à assurer une répartition équilibrée des ressources, des logements et des activités au sein des 42 communes.

La coopération décentralisée est inscrite dans les statuts communautaires pour soutenir des actions dans des pays en voie de développement cofinancées par des fonds publics (État français, Union européenne, pays étrangers territoires d'intervention, établissements publics français et étrangers).

L'Agglomération réaffirme ainsi son ouverture sur le monde et son attachement aux échanges internationaux. Le soutien apporté, par l'intermédiaire d'opérateurs locaux, d'associations et d'aides des États (français et étrangers), a pour ambition d'améliorer les conditions de vie dans les pays les plus pauvres en optimisant les ressources, les savoir-faire, la mise en réseau des acteurs, dans une logique de partages d'expériences.

En 2019, l'Agglo intervient à Kampti dans le cadre du PDL, mais aussi au Mali et en Colombie dans le cadre du partenariat avec l'association Acting For Life et au Laos dans le cadre d'un partenariat avec l'association La Toupie.

Commune de Fosses

France

Implantée à l'extrémité Nord de l'Île-de-France, la ville de Fosses se situe dans le Val d'Oise (95), en limite de l'Oise et de la région Hauts-de-France, dans la zone d'influence de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Membre de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la commune compte 9 646 habitants et est reliée au centre de Paris par le RER D et l'autoroute A1.

Territoire périurbain, situé à la croisée de terres agricoles et de zones d'habitat résidentiel, Fosses est aussi ville porte du Parc naturel Oise Pays de France.

Marquée par un passé historique riche avec un patrimoine archéologique et naturel remarquable et une église classée datant du XII^e siècle, la ville contemporaine s'est fortement développée dans les années 1970-80 et s'est engagée en 2008, dans un projet de rénovation urbaine de son centre-ville, qui fera prochainement évoluer sa population à près 11 000 habitants et fait d'elle aujourd'hui, une ville de projets, ouverte sur le monde et résolument tournée vers son avenir. La coopération internationale et la démocratie participative sont, avec la culture et la protection de l'environnement, des axes forts et structurants du projet politique local.

Commune de Kampti

Burkina Faso

La commune rurale de Kampti est située dans la province du Poni. Cette province est elle-même située dans la région du sud-ouest. Kampti s'étend sur une superficie de 1 244 km², soit 16,55% de la superficie de la province du Poni. Pour une population qui était de 44 026 habitants au recensement général de la population de l'année 2006. Elle est estimée aujourd'hui à plus de 60 000 habitants par application du taux d'accroissement. Elle a pour chef-lieu l'agglomération de Kampti. Celle-ci est située sur la route nationale n°12 à 20 km de la frontière avec la République de Côte d'Ivoire, à 45 km de Gaoua (son chef-lieu de la région) et 420 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. La commune rurale de Kampti est limitée :

- au nord par les communes rurales de Loropéni et de Périgban,
- au sud par la république de Côte d'Ivoire,
- à l'est par la commune rurale de Midebdo,
- à l'ouest par la commune rurale de Djigoué.

L'économie est caractérisée par la domination du secteur primaire constitué essentiellement des productions agrosylvo-pastorales. Le poste militaire de Kampti a été créé en 1920. Il devient chef-lieu de subdivision administrative en 1921. En 1929, la subdivision de Kampti est rattachée au cercle militaire de Bâtié. En 1965, elle est érigée en cercle, mais elle est ramenée au rang de subdivision en 1966. En mai 1979, Kampti est érigé en sous-préfecture, acquiert le statut de chef-lieu de département en 1983 par décret N°82-128/PRES/CNR/IS/SG/DLP et devient commune de plein exercice en 1987. En 1985, deux anciens cantons Djigoué et Périgban érigés en départements, se détachent du département de Kampti. Avec l'adoption de la loi N° 55-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le département de Kampti a été érigé en commune rurale. Il compte 117 villages administratifs.

Comité de Jumelage

Fosses-Kampti

France

Le Comité de Jumelage Fosses-Kampti s'est constitué en 1999 pour promouvoir et développer un projet de coopération décentralisée porteur d'espoir et de solidarité. L'enjeu de cette coopération qui se veut humaniste et fraternelle, est d'associer les citoyens d'ici et là-bas à une démarche commune de développement économique et social. Elle a aussi pour objectif de favoriser le dialogue des cultures. Cette démarche est basée sur une véritable démocratie participative. Ainsi les décisions concernant le projet de développement local sont prises lors du comité d'orientation regroupant tous les partenaires : collectivités territoriales et comités de jumelage.

Pour mener à bien ses objectifs, le CJFK :

- participe aux manifestations locales : marché de Noël, fête de la ville, forum des associations,
 - organise des événements comme la journée Burkina, des ciné-débats, des moments conviviaux autour d'expositions lors de la journée des droits des femmes,
 - finance des projets comme l'acquisition de matériel pour le centre de santé (tables d'accouchement, matelas, tensiomètre, électrocardiogramme) mais aussi des projets d'échange de savoirs : « potière ici potière là-bas ».
- Son but ultime : mieux se connaître pour mieux se comprendre pour construire un monde plus solidaire.

Comité Communal de Jumelage de Kampti

Burkina Faso

Le 26 juin 1999, les collectivités de Fosses et de Kampti ont décidé de collaborer à travers la signature d'un protocole de jumelage et de coopération. Parallèlement était mis en place le Comité Local de Jumelage qui deviendra le Comité Communal de Jumelage de Kampti (CCJK). Le Comité Communal de Jumelage est une structure qui a été créé par un décret en vue de mieux encadrer les relations d'amitié que les communes du Burkina Faso entretiennent entre elles et avec d'autres communes à travers le monde. Ce décret fixe les modalités de création, d'attributions, d'organisation et de fonctionnement des comités de jumelage au Burkina Faso.

Il joue un rôle important en participant au Comité d'Orientat ion et au Comité de Décision. Il participe aussi aux sessions d'octrois des projets, aux rencontres sur la coopération décentralisée, sensibilise et suit les promoteurs sur le terrain, veille à la bonne tenue et au suivi de toutes les réalisations qui se font aux profits des promoteurs.

Rédaction

Consortium Consultants,
Communauté d'Agglomération
Roissy Pays de France,
Ville de Fosses
et leurs partenaires

Photographies

Communauté d'Agglomération
Roissy Pays de France, CJFK,
CCJK, Fosses, Consortium
Consultants, GRET

Conception graphique
BUiLDOZER

Février 2019

Remerciements

François Asensi
Claudine Auvray
Madeleine Barros
Pierre Barros
Henriette Bascoulergue
Evelyne Bastin
Pierre Baudet
Cathy Belledent
Monique Bost
Christine Bulot
Muriel Chaudet
Lilian Cobo
Pierre Cobo
Edith Da
Henriette Da
Serge Dah
Saïd Daoui
Christian Darceaux
Léopold Da San
Jean-Baptiste Da Sansan
Anne Delacquis
Philippe Delbard
Sié Jean De La Croix Pooda
Abigael Dolly
Dominique Dufumier
Jean-Pierre Duponcheel
Dah Sansan Eugène
Yaya Fayama
Anne-Marie Girault
Jean Hidoux
Bêbê Hien
Naba Hien
Léocadie Hien
Marie-Flore Jean

Mariette Kambiré
Massa Bêbê Kambire
Léontine Kambire
Sylvie Kambiré
Alexis Kambou
Bêbê Kambou
Brigitte Kambou
Dominique Kambou
Gervais Kambou
Priline Kambou
Rosine Kambou
Alain Lacombe
Christophe Lacombe
Florence Leber
Béatrice Legall
Roger Levecque
Frédéric Linardon
M'baireh Lisette
Myriam Livolant
Pierre-Yves Livolant
Elisabeth Lory
Emile Nikiema
Gouliane Noufé
Anne Olivier
André Ollo Hien
Sié Palé
Sié Pallé
Nicolas Pavil
Alain Pigot
René Poda
Désiré Pooda
Luc Pooda
Parfait Pooda
Nathalie Potor
Sylvie Quiminal
Patrick Renaud
Bêbê Sib
Joachim Sib
Cécile Sinsoulieu
Lamine Soulama
Denis Vemclef
Hélène Villedieu

La coopération décentralisée regroupe des pratiques très diverses dont les relations basées sur des liens à vocation amicale, culturelle, linguistique ou économique. Dans le cadre du Programme de Développement Local, la stratégie de coopération s'est fixé comme objectif premier le soutien au développement socio-économique de nos territoires.

Considéré comme un véritable outil de développement local, cette coopération dynamique et variée a évolué au cours des années et ses champs d'intervention se sont élargis pour mettre en œuvre une multitude d'activités concrètes et inscrire les territoires de Kampti, Fosses et Roissy Pays de France dans une logique de renforcement mutuel et de réciprocité.

Cet ouvrage rend hommage aux liens qui unissent nos territoires depuis 20 ans, l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru, apprécier les réalisations et les efforts de chacun, de donner la parole aux femmes et aux hommes qui ont pu, à un moment ou un autre, être concernés par cette aventure unique. Et de regarder vers l'avenir qu'il nous reste à construire ensemble.

